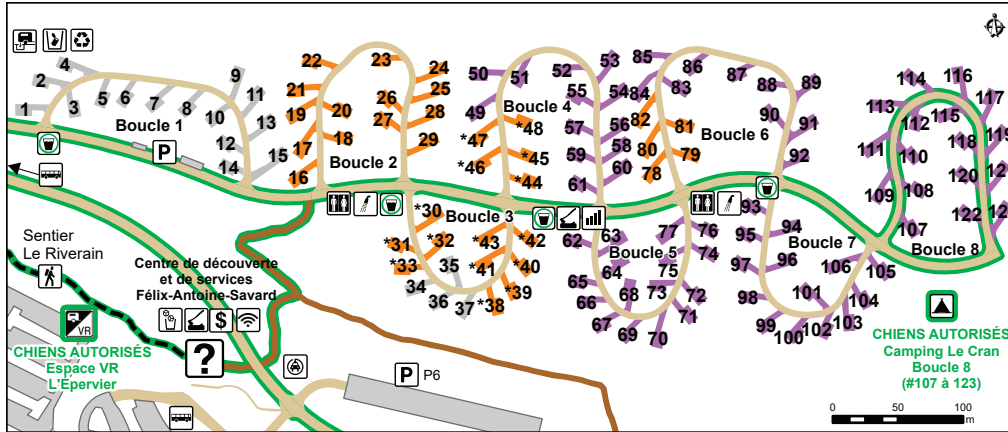


PARC NATIONAL DES HAUTES-GORGES DE-LA-RIVIÈRE-MALBAIE

CAMPING 2024

Camping du Cran | Aménagé sans service

(0,5 km du centre de découverte et de services Félix-Antoine-Savard)



LÉGENDE

	Accueil		Stationnement
	Bloc sanitaire		Site propice aux ondes cellulaires
	Borne d'autoperception		Toilette sèche
	Camping		Vidange de véhicule récréatif
	Déchet		Wifi
	Douche		Camping aménagé 1 service (électricité)
	Eau potable		Camping aménagé sans services
	Eau non potable		Camping rustique
	Espace VR		Prêt-à-camper traditionnel / *Prêt-à-camper Étoile
	Glace		Accès piétonnier
	Mise à l'eau		Route
	Navette terrestre		Chien autorisé
	Perche anti-ours		Sentier
	Pique-nique		
	Recyclage		
	Remise à bois		

Camping de l'équerre | Rustique

(16 km du centre de découverte et de services Félix-Antoine-Savard)



Camping du Pin-Blanc | Aménagé sans service

(6 km du centre de découverte et de services Félix-Antoine-Savard)

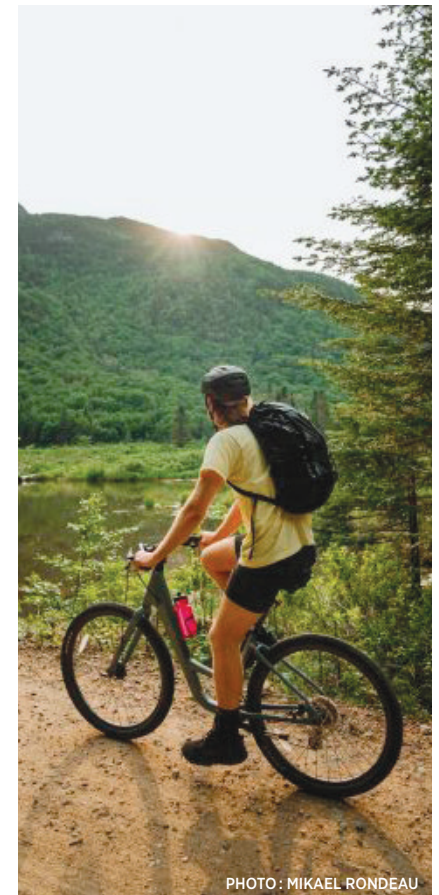
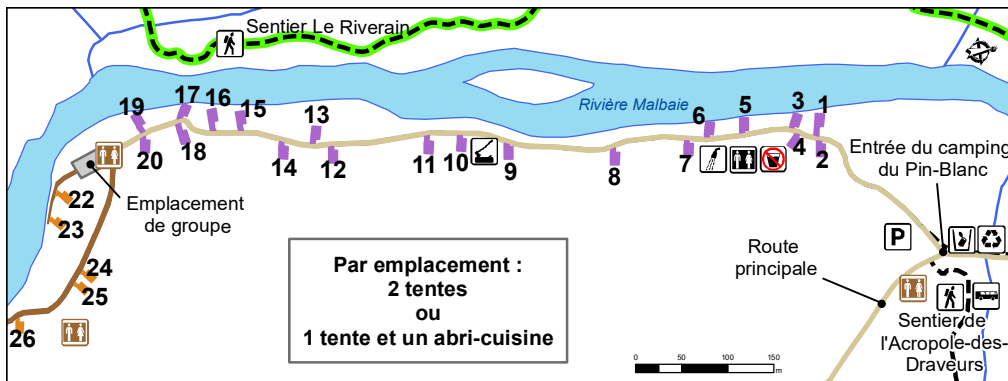


PHOTO: MIKAEL RONDEAU

Acropole-des-Draveurs Renseignements importants

L'Acropole-des-Draveurs est un sentier difficile qui nécessite une bonne forme physique et du matériel adéquat (bottes de randonnée, au moins 2 litres d'eau potable par personne, bâtons de marche et vêtements chauds [5° à 10°C plus froid au sommet]).

Des heures maximales sont établies pour le départ ainsi que pour la descente du sommet. **Partez tôt!**

Période	Départs autorisés uniquement entre le lever du soleil et cette heure :	Descente du sommet no 3 obligatoire à cette heure* :
De l'ouverture (prévue le 2 ^e vendredi du mois de juin**) au 31 juillet	14 h	17 h30
Du 1 ^{er} au 31 août	14 h	16 h30
Du 1 ^{er} au 30 septembre	12 h	15 h30
Du 1 ^{er} octobre à la fermeture (prévue le lundi de la fin de semaine de l'Action de grâce**)	12 h	15 h

* Un garde-parc fermera la marche.

** Le sentier de l'Acropole-des-Draveurs sera normalement accessible entre le deuxième vendredi du mois de juin et le lundi de la fin de semaine de l'Action de grâce (sujet à changement selon les conditions du sentier).



PHOTO: MIKAEL RONDEAU

HORAIRE DES CENTRES DE SERVICES*

Félix-Antoine-Savard	17 mai au 2 septembre	8 h à 19 h	Tous les jours
	3 septembre au 14 octobre	8 h à 17 h 8 h à 19 h	Lundi au jeudi Vendredi au dimanche
Le Draveur	18 mai au 28 juin	10 h à 17 h	Tous les jours
	29 juin au 18 août	9 h à 18 h	Tous les jours
	19 août au 14 octobre	10 h à 17 h	Tous les jours

* Sujet à changement sans préavis

Vous cherchez des activités à faire lors de votre séjour ?

Consultez notre guide découverte, vous y trouverez une foule d'activités pour explorer le parc et ses secrets !



NOS PARCS NATIONAUX

Des territoires protégés offrant une connexion à la nature, pour nous et les générations futures.

Avec des millions de visites tous les ans dans nos parcs nationaux, chaque comportement nuisible peut causer des dommages permanents à l'environnement, en plus d'affecter l'expérience des autres visiteurs. Pour profiter longtemps de cette nature exceptionnelle, prenons-en soin.

5 bons comportements à adopter en camping



Ne pas nourrir les animaux

Ranger la nourriture hors de leur portée

Rester dans les sentiers et les espaces aménagés

Ne pas ramasser d'éléments naturels (plantes, bois mort...)

Respecter la quiétude des lieux et le couvre-feu

Merci et bon séjour en nature!

HEURES D'ARRIVÉES ET DÉPARTS

Camping : Arrivée 15 h, Départ 14 h. Campement installé avant 22 h.
Prêt-à-camper : Arrivée 17 h, Départ 12 h.

INFORMATIONS UTILES AUX CAMPEURS

- Eau potable : vous pouvez trouver de l'eau potable au camping Le Cran ainsi que dans les centres de services.
- Vidange pour véhicule récréatif : une station de vidange et de remplissage est mise à votre disposition à l'entrée du camping Le Cran, l'eau est potable.
- Il est possible d'acheter du bois/glace/produits de dépannage au centre de découverte et de services Félix-Antoine-Savard et de la glace et articles de dépannage au centre de services du Draveur.
- Prêt-à-camper : nous vous prions de laisser les lieux dans l'état où vous les avez trouvés, tous les éléments doivent être propres et bien rangés, incluant la vaisselle. Un contrevenant pourrait se voir facturer des frais supplémentaires pour le nettoyage.
- Le téléphone cellulaire : un amplificateur cellulaire est situé sur la remise à bois au camping Le Cran.
- Wifi : Un réseau wifi public est disponible aux centres de services.
- Douches gratuites.
- Services alimentaires : présentez-vous au centre de services du Draveur pour déguster les produits du terroir et une bonne bière de la Microbrasserie de Charlevoix. Nous offrons également des repas pour emporter.
- Navette : Pendant le trajet de 8 km entre les deux centres de services, la navette effectue des arrêts à tous les départs de sentiers pédestres ainsi qu'à l'entrée des campings Le Cran et le Pin blanc. Lorsque la navette est en service, tous les campeurs ont l'obligation de l'utiliser pour circuler dans le parc. **Les chiens sont interdits dans la navette.** Exceptions : les campeurs de l'Équerre.
- Les campeurs ayant leur embarcation personnelle, peuvent aller la déposer au centre de location d'équipement pour la durée de leur séjour, c'est gratuit. Vous devez avoir le matériel nécessaire pour le cadenasser.

RÈGLES DE VIE AU CAMPING

- Ne laissez pas de traces de nourriture ou produit odorant (incluant les eaux de vaisselle) à portée des animaux pour éviter de les attirer.
- Pour conserver la quiétude des lieux, le couvre-feu est en vigueur de 23 h à 8 h et l'utilisation modérée des génératrices est tolérée entre 8 h et 9 h, entre 12 h et 13 h ainsi qu'entre 18 h et 19 h.
- Veuillez déposer vos déchets et matières recyclables dans les contenants prévus à cette fin.
- Les feux de camp ou de cuisson sont permis aux endroits aménagés à cette fin et doivent être sous surveillance constante. Prenez soin de bien éteindre le feu avant de partir ou d'aller dormir.
- La vitesse maximale permise dans les secteurs de camping est de 10 km/h.
- Il est interdit d'amener un animal, à l'exception des chiens-guides et des chiens tenus en laisse aux endroits désignés à cette fin. Consultez les règles d'encadrement et les endroits autorisés dans le Guide Découverte ou au sepaq.com/animaux et veuillez respecter la signalisation à cet effet.
- Un emplacement de camping peut accueillir jusqu'à 6 personnes (max. 4 adultes pour le prêt-à-camper traditionnel). Un emplacement de camping peut accueillir jusqu'à 2 tentes ou 1 équipement récréatif immatriculé, 1 tente et une tente-cuisine sans fond là où les dimensions le permettent.
- Jusqu'à 2 véhicules peuvent être stationnés par emplacement si le stationnement est autorisé et accessible.
- L'installation d'une bâche ou d'une corde pour sécher les vêtements est permise dans les limites de l'emplacement. Celle-ci doit être retirée après son utilisation.
- Le piétinement est dommageable pour la végétation. Évitez de marcher en dehors des sentiers et endroits prévus à cette fin.